



2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité des Éboulements :

- **QUE** le rôle triennal d'évaluation foncière 2023-2024-2025 de la municipalité des Éboulements en vigueur le 1^{er} janvier 2023 a été déposé le 31 octobre 2022 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 2335, route du Fleuve, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 ;
- **QU'**une personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation à l'égard de ce rôle et que, pour être recevable, doit remplir les conditions suivantes :
 - Être déposée avant le 1^{er} mai 2023 ;
 - Être faite sur le formulaire intitulé "*Demande de révision du rôle d'évaluation foncière*" disponible sur le site Internet *leseboulements.com* ainsi qu'au bureau municipal. Si vous n'êtes pas le propriétaire unique de l'immeuble, remplir le formulaire intitulé "*Procuration*" et le transmettre avec la demande;
 - Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement 151-14, article 7, de la MRC de Charlevoix, et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
 - Être déposée à la MRC de Charlevoix, sise au 4, place de l'Église, Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 1T2 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Donné aux Éboulements, ce 14 novembre 2022

Danièle Tremblay
Directrice générale
et greffière-trésorière par intérim